

FÊTE DU VIVRE ENSEMBLE

CAHIER
DES
CHARGES

Dans le cadre de la préparation de la Fête du Vivre Ensemble 2026, le Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball est actuellement à la recherche d'un club en mesure d'accueillir la manifestation le 14 juin 2026. Toute candidature répondant aux critères sera étudiée.

Limite du dépôt des candidatures : 19 avril 2026.

Réponse le 25 avril 2026.

Préambule :

La Fête du Vivre Ensemble est un évènement visant à regrouper sur une matinée d'une part :

- L'ensemble des pratiquants Basket Santé et Basket Inclusif (anciennement Fête du Basket Santé) autour d'ateliers type Basket Santé.

Et d'autre part :

- L'ensemble des pratiquants Basketonik et les potentiels intéressés par cette activité autour d'atelier type Basketonik ainsi que la découverte d'autres activités et thèmes liés (activité type fitness, ateliers nutrition etc.).

La précédente édition de la Fête du Vivre Ensemble a regroupé environ 70 participants issus d'une dizaine de clubs du territoire.

En fin de matinée, un repas sera proposé aux participants préalablement inscrits.

Infrastructures :

Obligatoires :

- Un espace praticable correspondant à la surface de 2 terrains de basketball, dont au minimum un terrain en extérieur. Possibilité de fonctionner sur 2 espaces séparés si suffisamment proche.
- Accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite.
- Vestiaires H/F.
- Sanitaires et points d'eau en quantité suffisante

Appréciables :

- Accès à un espace de pratique extérieur si le temps le permet.
- Parking et/ou accessibilité aux transports en commun.
- Salles de pratique annexes : salle de boxe, de danse, de gymnastique....
- Possibilité d'utiliser des fauteuils sur au moins un espace de pratique.

Matériel :

- Sonorisation des différents espaces de pratique.
- Chronomètre visible de l'ensemble de la salle principale
- Tables et chaises pour l'accueil et les ateliers
- Espace repas

FÊTE DU VIVRE ENSEMBLE



Organisation :

Les horaires et le détail de l'organisation est donné à titre indicatif. Il reste susceptible d'être modifié et adaptés en fonction des contraintes du Comité et du club organisateur.

Horaires Prévisionnels

- 7H30 : Ouverture du gymnase et installation du matériel
- 9H - 10H : accueil des participants
- 10H - 12H30 : Ateliers pratiques
- 12H30 - 14H : Repas (sur inscription)

Ateliers :

- Les différents ateliers seront mis en place par les membres de la Commission Basket Santé du Comité et des bénévoles du club organisateur.
- L'organisateur se chargera, en amont de la manifestation, de délimiter l'espace dédié à chaque atelier en lien avec le Comité.

Inscriptions :

- Le Comité se chargera de la gestion des inscriptions en amont de la manifestation. Les inscriptions seront clôturées deux semaines avant la manifestation et la liste définitive sera alors communiquée à l'organisateur.

Buvette - Repas

- L'ouverture de buvettes pourra se faire conformément à la législation en vigueur. Le club organisateur sera chargé de l'organisation et de la mise en place du repas qui suivra la manifestation, en lien avec le Comité.
- Le nombre définitif de participants au repas sera communiqué en amont de l'évènement, à la clôture des inscriptions.
- L'ensemble des recettes perçues au titre de la buvette et du repas reviendra au club organisateur (15€/repas).
- Démarche de développement durable - Santé :
- L'organisateur installera dans le gymnase des poubelles de tri sélectif (sacs séparés).

L'organisateur s'efforcera de proposer une sélection de produits variés et adaptés au concept du Basket Santé pour la buvette et le repas.

Communication - évènementiel

Le Comité se chargera de fournir les supports de communication liés à l'évènement et de communiquer via ses propres supports média et le réseau dont il dispose.

Le club organisateur devra assurer la communication de l'évènement auprès de ses licenciés, de sa commune et des élus locaux.

Attendus lors de la candidature :

- Brève présentation du projet Basket Santé du club (ancienneté, labels obtenus, nombre de licenciés actuels, objectifs...). Présentation des éventuels projet Basket Inclusif ou Basketonik.
- Nombre d'encadrants formés Basket Santé, Basketonik ou APA-S au sein du club et disponible pour la manifestation, ainsi que les potentiels bénévoles non diplômés en mesure d'encadrer l'activité.
- Brève description des infrastructures principales (gymnases) et secondaires (salles annexes) (photos appréciées mais pas obligatoires)
- Toute information pertinente pour le projet (partenariats, lien avec d'autres associations sport santé, CCAS, etc.)
- Des écarts mineurs par rapport aux demandes du cahier des charges (modification éventuelle de date, d'horaires, contraintes diverses etc.) peuvent être envisagés mais doivent être formulés dès la candidature.